

COUR D'APPEL DE BAMAKO

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE SEGOU

N° 7051 / GREFFE

CERTIFICAT DE NATIONALITE MALIENNE
LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE SEGOU

CERTIFIE AU VU DES PIECES SUIVANTES

Copie d'extrait d'acte de naissance n° 2050 établie suivant l'original n° 1105

de l'année 2005 du centre principal de Ségou

Ou jugement supplétif d'acte de naissance n°

.....

QUE LA PERSONNE DESIGNEE CI – DESSOUS

L_ nommé Fataumata El Zaharaou Sékou Diallo Sexe Féminin

Né(e) le 13 septembre 2003 à Ségou

Fil...de Sékou Diallo

Et de : Korotimi Berthe

Situation de Famille Celibataire

Profession : Élève

Domicile : Ségou

EST DE NATIONALITE MALIENNE EN VERTU DE L'ARTICLE 224 DE LA LOI N°2011-087 DU 30
DECEMBRE 2011 PORTANT CODE DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE EN REPUBLIQUE DU
MALI

